

La psychopathie criminelle : introduction à l'intention des policiers

Sergent Matt Logan, Ph.D.

Groupe des sciences du comportement de la GRC,
Vancouver (C.-B.)

et

Robert D. Hare, Ph.D.

Université de la Colombie-Britannique
et Groupe de recherche Darkstone

La psychopathie criminelle : introduction à l'intention des policiers¹

On a décrit la psychopathie comme le concept *clinique* le plus important du système de justice pénale (Hare, 1996) et, plus récemment, comme « peut-être la notion médico-légale la plus importante du début du XXI^e siècle » (Monahan, 2006). Le terme renvoie à un trouble de la personnalité qui regroupe un éventail de traits et de comportements interpersonnels, affectifs, antisociaux et de mode de vie. Parmi ceux-ci, mentionnons la duperie, la manipulation, l'irresponsabilité, l'impulsivité, la recherche de stimulation, les mauvais contrôles comportementaux, un affect superficiel, l'absence d'empathie, de culpabilité ou de remords, la promiscuité sexuelle, un mépris souverain pour les droits des autres et toute une gamme de conduites non éthiques et antisociales. Les auteurs présenteront dans ce chapitre de brèves descriptions de la psychopathie, la façon de la mesurer au moyen de l'échelle de psychopathie révisée de Hare (échelle PCL-R), ses répercussions pour la justice pénale et l'application de la théorie et de la recherche sur la psychopathie à la police. D'autres ouvrages offrent des analyses détaillées de la documentation sur ces sujets et des sujets connexes (Babiak et Hare, 2006; Felthous et Sass, sous presse; Hare, 1999; Hervé et Yuille, 2007; Meloy, 1988, 2000; O'Toole, 2007; Patrick, 2006; Ramsland, 2005).

Pourquoi la psychopathie est-elle importante pour les policiers ?

Dans le cours d'une journée, les policiers patrouilleurs et les policiers enquêteurs rencontrent toutes sortes de gens, dont certains sont des psychopathes. Dans les enquêtes sur les crimes graves et violents, plusieurs suspects sont des psychopathes. Il est essentiel que les membres des forces de l'ordre comprennent le mieux possible la nature de la psychopathie et ses manifestations. La connaissance du mode de pensée et de conduite

¹ Ce chapitre s'inspire de plusieurs analyses plus approfondies des sujets sur lesquels il porte (Book, Clark, Forth et Hare, 2006; Hare 2002, 2003, 2006; Hare et Neumann, 2005, 2006; Logan, Hare et O'Toole, 2004).

des psychopathes peut devenir un élément clé pour régler une situation difficile ponctuelle ou résoudre une affaire. Cette connaissance peut également sauver la vie d'un policier. Un rapport du FBI publié en 1992 est à la fois remarquable et peu rassurant. Selon celui-ci, près de la moitié de ceux qui ont tué des policiers en exercice possèdent des traits antisociaux et psychopathiques, notamment la mentalité d'ayant droit, l'absence de remords, aucun souci des autres, le blâme des autres, la manipulation et la duperie, la froideur affective, l'irresponsabilité, une mauvaise compréhension des normes sociales et une adhésion médiocre à celles-ci. Ces tueurs n'étaient pas simplement des personnes avec une conduite antisociale persistante, comme les personnes qui répondent aux critères du trouble de la personnalité antisociale (TPA) selon le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (DSM-IV; American Psychiatric Association, 1994). Ces personnes étaient plutôt des psychopathes, c'est-à-dire des prédateurs sans remords qui usaient de charme, d'intimidation et, si nécessaire, de violence impulsive et froide pour parvenir à leurs fins.

Tous les tueurs ne sont évidemment pas des psychopathes, ni tous les psychopathes des tueurs, ni même habituellement des individus violents. Bien des attitudes et des comportements des psychopathes ont une certaine caractéristique prédatrice. Apparemment, les psychopathes ne perçoivent autrui que comme une proie sur les plans affectif, physique et financier, et se sentent justifiés dans leur conviction que le monde se compose de personnes qui donnent et d'autres qui prennent et qu'ils sont des « personnes nées pour prendre ». Ils sont doués pour tromper, manipuler et talonner leurs victimes, qu'ils trouvent dans leurs « terrains de chasse ». Les psychopathes ont davantage tendance à réagir au préjudice infligé par une indifférence froide, un sentiment de puissance, de plaisir ou de satisfaction béate que par des regrets ou de l'inquiétude. L'aisance avec laquelle les psychopathes ont recours à la violence a une grande incidence sur la société en général et sur les agents de la paix en particulier (Hare, 1999; Logan, Hare et O'Toole, 2005; Woodworth et Porter, 2002).

Le système de justice pénale ne rejoint pas tous les psychopathes (Babiak et Hare, 2006; Hare, 1999), mais leurs traits distinctifs les placent au haut de l'échelle de la criminalité et de la violence. Nombre de caractéristiques qui permettent d'inhiber les comportements

antisociaux et violents — empathie, liens affectifs étroits, crainte du châtime, sentiment de culpabilité — sont absentes ou sérieusement déficientes chez les psychopathes. Égocentrisme, idées de grandeur, mentalité d'ayant droit, impulsivité, absence générale d'inhibitions du comportement et soif de pouvoir et de domination constituent en outre ce que l'on peut décrire comme le terreau parfait des actes asociaux, antisociaux et criminels. Comme le déclarent Silver, Mulvey et Monahan (1999) : [traduction] « Les traits distinctifs de la psychopathie ... établissent un lien conceptuel direct entre la violence et la psychopathie. » (p. 244). Cela expliquerait en partie pourquoi les psychopathes ne représentent que 1 % de la population en général, mais constituent près du quart de la population carcérale. Cela explique également pourquoi il est si facile pour les psychopathes de s'en prendre aux personnes vulnérables et d'user d'intimidation et de violence pour s'emparer du pouvoir et dominer les autres. La violence infligée par les psychopathes est plus gratuite et plus sadique que celle des autres délinquants. Elle est fréquemment de nature instrumentale, insensible et prédatrice. (Woodworth et Porter, 2002). Ces facteurs sont significatifs pour les analystes de scènes de crime (voir O'Toole, 2007).

Dans une société où il est facile de se camoufler, une société dans laquelle certains traits psychopathes – l'égo-centrisme, l'absence du souci des autres, la superficialité, le style plus important que la substance, être « cool », manipuler les autres à des fins personnelles, sont de plus en plus tolérés et même mis en valeur, il est aisé de constater combien les psychopathes de même que ceux atteints du TPA peuvent aisément se mêler à des groupes possédant des valeurs antisociales ou criminelles (Hare, 1999). Il est plus difficile d'imaginer comment ces individus peuvent se cacher au sein des segments plus positifs de la société. Mais les psychopathes s'introduisent sans encombre dans divers milieux comme les affaires, la politique, l'application des lois, le gouvernement, le milieu universitaire ou d'autres structures sociales (Babiak, 1995; Babiak et Hare, 2006). Ceux qui donnent froid dans le dos aux policiers sont les psychopathes égocentriques, froids et sans remords qui se mêlent à tous les aspects de la société et qui posent des gestes dévastateurs pour leur entourage. Examinons, par exemple, les estimations approximatives suivantes concernant la prévalence de la psychopathie, telle que mesurée

par l'échelle PCL-R : population en général, 1 %; agresseurs d'enfants et pédophiles, 10 %; patients psychiatriques dans le contexte judiciaire, 15 %; délinquantes féminines, 10 %; délinquants masculins, 15 à 20 %; récidivistes en matière de violence conjugale, 20 %; violeurs, 35 %; tueurs de policiers, 45%; auteurs de prises d'otages, 50 %; violeurs qui agressent également les enfants, 65 %; récidivistes violents, 70 %; tueurs en série, 90 %. Ces estimations s'appuient sur un score seuil de 30 pour la psychopathie (voir la section sur l'Évaluation de la psychopathie).

D'où viennent-ils ?

Il fait peu de doute qu'une grande proportion de criminels vient de familles très dysfonctionnelles et perturbées. Il est possible d'en qualifier plusieurs de *sociopathes* (Lykken, 1995), un terme appliqué aux personnes dont les attitudes et la conduite antisociales sont largement façonnées par les expériences, les modèles et les groupes qu'ils ont connus jeunes. Contrairement aux psychopathes, qu'il n'est pas possible de comprendre uniquement en fonction de forces sociales néfastes, ils peuvent faire preuve d'empathie, de remords et de loyauté envers le groupe auquel ils appartiennent.

Il va sans dire que la psychopathie chez les adultes doit venir de *quelque part*. Toutefois, l'idée d'en rechercher les racines biologiques dans l'enfance répugne à ceux qui estiment que tous les problèmes de comportement tirent leur origine dans les premières forces sociales et environnementales néfastes. À titre d'exemple, on a souvent posé le principe que l'abus d'enfants contribuait au développement de la psychopathie (Weiler et Widom, 1996). Mais toute association entre l'abus d'enfants et la psychopathie est à tout le moins faible, pas nécessairement de nature causale, et plus en rapport avec un mode de vie impulsif et irresponsable qu'avec la capacité d'empathie, de culpabilité ou de remords (Poythress, Skeem et Lilienfeld, 2006). De plus, les recherches récentes indiquent clairement que des facteurs et des prédispositions génétiques et biologiques contribuent de façon importante à la formation des traits de la personnalité et au tempérament jugés essentiels à ce trouble (Blonigen, Hicks, Kreuger, Patrick et Iacono, 2005; Larsson, Andershed et Lichstenstien, 2006; Waldman et Rhee, 2006; Viding, Blair, Moffitt et Plomin, 2005). À coup sûr, les traits et les comportements distinctifs de la psychopathie chez l'adulte commencent à se manifester tôt au cours de l'enfance (Frick et Marsee, 2006; Lynam, 1996). Frick et Marsee (2006) ont par exemple démontré qu'il

est possible d'observer des traits d'insensibilité et d'absence d'émotions à un âge très précoce et que ces traits ont une très grande valeur pour expliquer et prévoir la psychopathie. Lynam (2004) a conclu qu'il est possible de mesurer la psychopathie juvénile très tôt, qu'elle offre une utilité prédictive, qu'elle est assez stable de l'adolescence jusqu'au début de l'âge adulte et qu'il est peu vraisemblable qu'un changement dans le développement normatif prendra des allures de psychopathie. Les résultats des recherches sur la génétique des comportements sont largement compatibles avec le point de vue de la psychologie évolutionniste selon lequel la psychopathie découle moins d'une déficience neurobiologique que d'une stratégie de vie adaptative héréditaire (Harris et Rice, 2006). À cet égard, l'apparition précoce d'un comportement antisocial, y compris celle de la sexualité agressive, est fondamentale dans la psychopathie. Cela ne signifie pas que les premières expériences n'ont aucune valeur pour aider à comprendre la psychopathie. La *manifestation* du trouble tout au long de la vie est assurément le résultat d'interactions complexes entre les prédispositions biologiques et psychologiques et les forces sociales (MacDonald et Iacono, 2006).

La psychopathie comporte plusieurs modèles neurobiologiques et de traitement de l'information. Blair et coll. (Blair, 2005; Blair, Blair, Mitchell et Peschardt, 2005) ont fourni une analyse approfondie des modèles actuels de la psychopathie en s'appuyant sur la neuroscience cognitive et affective. Kiehl (2006; voir aussi Kiehl, Bates, Laurens, Hare et Liddle, 2006; Kiehl et coll., 2004) a décrit un modèle selon lequel [traduction] « la neuro-anatomie fonctionnelle pertinente de la psychopathie comprend des structures limbiques et paralimbiques, qui peuvent être collectivement appelées système paralimbique. » Newman et coll. (p. ex. Newman, Brinkley, Lorenz, Hiatt et MacCoon, 2006) ont réalisé un vaste programme de recherche portant sur les lacunes du traitement cognitif et émotionnel dans la psychopathie. Leur modèle indique que les psychopathes omettent de porter l'attention nécessaire aux signaux que les autres utilisent pour régir et contrôler leur comportement. Selon les modèles fondés sur la psychologie évolutionniste, la psychopathie est moins un trouble qu'une stratégie évoluée de « modification » pour transmettre son bagage génétique (Harris et Rice, 2006). Certains chercheurs estiment que la psychopathie est une variante pathologique d'une personnalité normale (Hicklin et

Widiger, 2006), tandis que d'autres la décrivent ou l'expliquent en termes de mécanismes et de processus psychodynamiques (voir Kernberg, 1984; Meloy, 1988).

Pour les policiers, le modèle de psychopathie sans doute le plus utile est celui qui consiste en l'omission d'évaluer l'importance émotionnelle des événements (Hare, 1998a). Des recherches récentes en neuro-imagerie indiquent que des personnes normales, mais pas les psychopathes, font grand usage des structures du système limbique (le « cerveau émotionnel ») pour le traitement d'éléments émotionnels (Kiehl et coll., 2001, 2004; Kiehl, Bates, Laurens, Hare et Liddle, 2006). Une expérience ou un événement émotionnel pour la plupart d'entre nous est plus ou moins neutre pour les psychopathes. Comme le D^r Spock dans l'émission *Star Trek*, ceux-ci trouvent qu'un événement émotionnel devrait être « intéressant » et « fascinant » plutôt qu'excitant, stressant ou agréable. À titre d'exemple, les psychopathes réagissent à des images et à des mots empreints d'émotions comme s'ils avaient une connotation neutre (Hare, 1998a; Williamson, Harpur et Hare, 1991; Kiehl et coll., 2001). Ce modèle a une répercussion importante : nous ne devrions pas présumer qu'un suspect pense nécessairement comme nous, qu'il a les mêmes sentiments, perçoit le monde ou utilise les mots de la même manière. Les suspects *psychopathes* ne pensent pas de la même manière que nous, ni n'ont les mêmes sentiments, ils n'ont pas peur de ce qui nous fait peur et passent peu de temps et d'efforts à réfléchir aux conséquences de leurs gestes. En ce qui a trait au langage, il existe une maxime appropriée : « Ils connaissent les mots, mais pas la musique. » Des phrases comme « je t'aime » ou « je suis vraiment désolé de t'avoir blessé » ne sont que des mots du dictionnaire, avec peu ou pas d'émotions.

Évaluation de la psychopathie

La norme internationale de l'évaluation de la psychopathie est l'échelle de psychopathie révisée de Hare (*Hare Psychopathy Checklist-Revised*) (échelle PCL-R; Hare, 1991; 2003). Les très nombreuses preuves de la fiabilité et de la validité de l'échelle PCL-R ont mené le *12th Mental Measurements Yearbook* de Buros à conclure que l'échelle était [traduction] « à la fine pointe des instruments de mesure ... à la fois pour son utilisation clinique et dans le domaine de la recherche » (Fulero, 1995). À la suite de la publication de la deuxième édition de l'échelle PCL-R (Hare, 2003), le

16th Mental Measurements Yearbook l'a décrite comme [traduction] « l'étalon-or de l'évaluation de la psychopathie » (Acheson, 2005). Cet instrument a contribué à combler un vide dans les secteurs du diagnostic et de l'évaluation en offrant aux chercheurs et aux cliniciens une mesure commune pour un large éventail de populations et de contextes. Tout d'abord conçue pour mesurer le concept de psychopathie à des fins de recherche, l'échelle PCL-R est largement utilisée comme élément clé dans l'évaluation des choix de traitements et du risque de récidive et de violence. Aux États-Unis, elle est également utilisée dans le cadre de procédures judiciaires pour l'internement civil des prédateurs sexuels violents, au Canada, pour faire déclarer un délinquant dangereux ou délinquant à contrôler et au Royaume-Uni, pour la désignation des troubles dangereux et graves de la personnalité. Au cours des dix dernières années, les cliniciens judiciaires en ont fait un usage accru (Archer, Buffington-Vollum, Stredny et Handel, 2006; Lally, 2003) et les tribunaux ont autorisé son utilisation beaucoup plus facilement (Walsh et Walsh, 2006). D'autres experts ont exprimé des craintes (parfois démesurées; p. ex. Edens, 2006) quant à la possibilité d'une utilisation abusive (Hare, 1998a).

Pour garantir l'exactitude du diagnostic, l'échelle PCL-R utilise des cotes attribuées par des spécialistes (c.-à-d. cliniques), en s'appuyant sur une entrevue semi-dirigée, l'examen des antécédents, tels que les dossiers criminels ou psychiatriques, des rencontres avec les membres de la famille et les employeurs, de même que sur des observations liées au comportement lorsqu'elles sont possibles. Des critères précis sont utilisés pour coter chacun des 20 éléments selon une échelle de trois points (0, 1, 2), en fonction de la mesure dans laquelle chacun s'applique à une personne donnée. Le total des résultats varie de 0 à 40 et reflète le degré selon lequel la personne correspond à l'archétype du psychopathe. Dans les populations de délinquants, le résultat moyen est environ 22 à 24, environ 18 à 20 chez les patients psychiatriques dans le contexte judiciaires et moins de 5 dans la population en général. Habituellement, un résultat de 30 est utilisé comme score seuil commode, mais non absolu, pour la psychopathie. Toutefois, certains enquêteurs adoptent des scores seuils moins sévères à l'égard de certaines populations. De toute manière, des résultats de 20 et plus reflètent un « bagage » relativement lourd de caractéristiques psychopathiques. Les évaluations au moyen de l'échelle PCL-R sont extrêmement fiables et valables lorsque réalisées par des

cliniciens et des chercheurs compétents. Selon les analyses statistiques, 18 éléments de l'échelle PCL-R sur 20 peuvent être réunis en quatre groupes ou facteurs (tableau 1). Deux éléments, la *promiscuité sexuelle* (élément 11) et les *nombreuses relations maritales de courte durée* (élément 17), contribuent au résultat total de l'échelle PCL-R, mais n'appartiennent à aucun groupe.

Insérer le tableau 1

Deux instruments dérivés sont directement issus de l'échelle PCL-R : la version de sélection de l'échelle de psychopathie (échelle PCL: SV; Hart, Cox et Hare, 1995) et la version pour adolescents de l'échelle de psychopathie (échelle PCL: YV; Forth, Kosson et Hare, 2003). L'échelle PCL: SV comporte 12 éléments (voir le tableau 2) et elle est fréquemment utilisée comme outil de sélection ou auprès de populations à l'extérieur du contexte judiciaire. Les éléments sont décrits en termes vulgarisés et illustrés au moyen de nombreux exemples dans l'ouvrage intitulé *Without Conscience* (Hare, 1999). Les résultats peuvent varier de 0 à 24 et un score de 18 est souvent utilisé comme score seuil pour la psychopathie. L'échelle PCL: YV contient 20 éléments et est utilisée auprès des adolescents. Il est utile de souligner que même si l'échelle PCL: YV comporte les mêmes caractéristiques de description et de prévisibilité que les échelles PCL-R et PCL: SV, *elle n'est pas utilisée pour établir un diagnostic de psychopathie.*

Insérer le tableau 2

L'échelle PCL-R et le TPA

À certains égards, les attributs que mesure l'échelle PCL-R sont similaires aux critères du trouble de la personnalité antisociale (TPA) que l'on retrouve dans le DSM-IV. Le TPA est différent en ce qu'il met un accent important sur le comportement délinquant et antisocial, tandis que l'échelle PCL-R inclut les traits de personnalité généralement utilisés pour décrire la psychopathie (Hare, 2003; Rogers, Salekin, Sewell et Cruise, 2000; Widiger et coll., 1996). Dans les populations à l'intérieur du contexte judiciaire, la prévalence du TPA est beaucoup plus élevée (> 50 %) que la prévalence de la psychopathie (< 30 %), présentant une association asymétrique entre l'échelle PCL-R et le TPA. À cet égard, il est utile de souligner que le TPA est fortement associé au mode de vie et aux facteurs antisociaux de l'échelle PCL-R, mais faiblement associé aux facteurs interpersonnels et affectifs de l'échelle PCL-R. La plupart des psychopathes

répondent aux critères du TPA, mais la plupart des délinquants atteints du TPA ne sont pas des psychopathes. Rogers et coll., (2000) décrivait la situation comme suit : [traduction] « Le DSM-IV dessert grandement la clarté du diagnostic en établissant une équivalence entre le TPA et la psychopathie » (p. 236-237). Lykken (2006, p. 4) a proposé une autre façon de le dire : [traduction] « Déclarer qu'une personne « est atteinte » du TPA est aussi peu précis et aussi scientifiquement inutile que d'établir un diagnostic de fièvre ou de trouble infectieux ou neurologique chez un patient malade. » (p. 211-212). L'échelle PCL-R et les instruments dérivés *ne* mesurent *pas* le même concept que le TPA.

Psychopathie et criminalité²

Au cours des dernières années, le rôle perçu et réel de la psychopathie au sein du système de justice pénale a connu un changement dramatique. Auparavant, selon l'opinion générale, les diagnostics cliniques comme la psychopathie étaient peu utiles à la compréhension et à la prévision des comportements criminels. Comme nous l'avons indiqué plus haut, les caractéristiques distinctives de la psychopathie constituent le terreau parfait des actes asociaux, antisociaux et criminels (Hare, 2003; Porter et Porter, 2007). Cela explique en partie pourquoi les psychopathes ne forment que environ 1 % de la population en général, mais jusqu'au quart de la population carcérale. Cela explique également pourquoi il est si facile pour les psychopathes de s'en prendre aux personnes vulnérables et d'user d'intimidation et de violence pour s'emparer du pouvoir et dominer les autres.

Évaluation du risque

Le lecteur trouvera ailleurs des analyses détaillées des théories et des techniques d'évaluation du risque (p. ex. voir Monahan et Steadman, 1994; Monahan et coll., 2001; Quinsey, Harris, Rice et Cormier, 1998). La dernière génération d'instruments d'évaluation du risque a largement éliminé la croyance selon laquelle le comportement criminel ne peut faire l'objet de prévisions utiles. Une grande partie des analyses récentes portent sur l'efficacité relative des instruments actuariels et des évaluations cliniques structurées. Les instruments actuariels sont des ensembles de facteurs de risque statiques

² Une grande partie de cette section s'appuie sur Hare (2006a).

(principalement les antécédents criminels et les données démographiques) élaborés de manière empirique et comprennent le *Guide d'évaluation du risque de l'évaluation* (VRAG; Quinsey et coll., 1998) et le *Guide d'évaluation du risque chez les délinquants sexuels* (SORAG; Quinsey et coll., 1998), des instruments qui améliorent considérablement les jugements ou les impressions cliniques non structurés. Cependant, les procédures qui comprennent des décisions cliniques *structurées* fondées sur des critères précis se révèlent à tout le moins toutes aussi bonnes que les échelles purement actuarielles. À titre d'exemple, l'instrument *HCR-20: Assessing risk for violence* (Webster, Douglas, Eaves et Hart, 1997) évalue 10 variables historiques (H), 5 variables cliniques (C) et 5 variables de gestion du risque (R). En raison de l'importance de la psychopathie dans l'évaluation du risque, l'échelle PCL-R ou PCL: SV constitue l'une des variables (souvent celle qui offre la meilleure prédictibilité) incluses dans le VRAG, le SORAG et le HCR-20. Dans plusieurs cas, les échelles PCL-R et PCL: SV ont à elles seules la même valeur de prédiction que l'éventail plus large d'instruments dans lesquels elles sont intégrées.

Il est important d'utiliser des outils d'évaluation du risque validés pour décider si « la conduite antérieure du délinquant dans le domaine sexuel, y compris lors de la perpétration de l'infraction dont il a été déclaré coupable, démontre son incapacité à contrôler ses impulsions sexuelles et laisse prévoir que vraisemblablement il causera à l'avenir de ce fait des sévices ou autres maux à d'autres personnes. » (critère énoncé à l'alinéa 753(1)b) du *Code criminel*). La Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse a pressé les juges d'accorder plus de poids à ces instruments qu'aux observations cliniques pour se prononcer sur la déclaration de délinquant dangereux (*The Lawyers Weekly*, le 29 novembre 2002).

Récidive et violence

Une présentation détaillée de la psychopathie en tant que risque de récidive et de violence va au-delà de la portée du présent document. Toutefois, son importance comme puissant facteur de risque à l'égard de problèmes en milieu carcéral, de la récidive en général et de la violence en particulier, est maintenant bien établie (voir les méta-analyses et les études de Dolan et Doyle, 2000; Douglas, Vincent et Edens, 2006; Gendreau, Goggin et Smith, 2002; Hemphill, 2007; Hemphill et Hare, 2004; Porter et Woodworth,

2006; Salekin, Rogers et Sewell, 1996). La valeur prédictive de la psychopathie s'applique non seulement aux délinquants, mais aussi aux délinquantes (p. ex. Verona et Vitale, 2006), aux délinquants adolescents (p. ex. Edens, Campbell et Weir, sous presse; Forth, et coll., 2003; Gretton, Hare et Catchpole, 2004; Stafford et Cornell, 2003), aux patients psychiatriques dans le contexte judiciaire, y compris ceux atteints de troubles de l'axe I (p. ex. Doyle, Dolan et McGovern, 2002; Hill, Rogers et Bickford, 1996; Heilbrun et coll., 1998; Rice et Harris, 1992; Tengström, Grann, Långström et Kullgren, 2000), ainsi qu'aux patients psychiatriques civils (Douglas, Ogloff et Nicholls, 1997; Steadman et coll., 1999).

L'étude réalisée par Steadman et coll. (1999) est particulièrement intéressante. Cette étude, la plus étendue et la plus complète jamais réalisée, est un rapport sur les résultats de la Fondation MacArthur sur le risque de violence chez les patients psychiatriques civils. Elle évalue 134 facteurs potentiels de prédiction de la violence auprès de 939 patients à la suite de leur congé d'un établissement psychiatrique civil. Pour la présentation de leurs résultats, les auteurs ont utilisé une approche fondée sur un « arbre de classification » en vertu duquel la hiérarchie des décisions repose sur le risque que représente un patient donné. Le meilleur facteur de prédiction était de loin l'échelle PCL: SV, mise au point pour son utilisation dans le cadre de l'étude. Selon ce système, la première décision répond à la question de savoir si le patient a un score de 13 ou plus sur l'échelle PCL: SV. Silver et coll., (1999) ont utilisé un sous-échantillon de ces patients pour évaluer l'incidence des facteurs liés au voisinage sur les facteurs de risque individuels de violence chez les patients qui avaient reçu leur congé. Encore là, l'échelle PCL: SV était de loin le meilleur facteur de prédiction de violence. Les patients qui avaient reçu leur congé et retournaient dans des quartiers où la « pauvreté était concentrée » représentaient en règle générale un risque de violence plus élevé que les patients qui retournaient dans des quartiers où la pauvreté était moins grande. Cela ne s'appliquait pas toutefois aux patients dont le score sur l'échelle PCL: SV était élevé. Cela signifie que le quartier dans lequel retournaient ces derniers n'avait pas d'incidence sur le risque qu'ils représentaient.

Dans une nouvelle analyse des données de la Fondation MacArthur, Vitacco, Neumann et Jackson (2005) ont constaté que deux des quatre facteurs de l'échelle

PCL: SV (facteurs affectifs et antisociaux) avaient une corrélation très étroite avec la violence à 20 semaines du congé. Harris, Rice et Camilleri (2004) ont appliqué une version modifiée du VRAG à dix éléments aux données de la Fondation MacArthur et ont signalé que sa validité prédictive était presque aussi élevée que celle de l'approche de Steadman et coll. (1999) fondée sur l'arbre de classification. Parmi les éléments de cette version du VRAG, l'échelle PCL: SV était de loin le meilleur facteur de prédiction. Selon les commentaires de Harris et coll., même si le taux de base de la psychopathie ou des caractéristiques de psychopathie d'une population était relativement faible [traduction] « ... les traits de personnalité associés à la psychopathie sont parmi les causes les plus importantes d'agression » (p. 1070). Ils déclarent de plus que le fait que [traduction] « la psychopathie est un facteur de prédiction si puissant de la violence dans différentes populations indique que les traits de personnalité associés à la psychopathie doivent en être parmi les causes les plus importantes » (p. 1072).

Violence sexuelle

Au cours des dernières années, le public et les spécialistes ont accordé une attention accrue aux délinquants, particulièrement ceux qui commettent une nouvelle infraction après leur libération d'un programme de traitement ou d'une prison. On reconnaît depuis longtemps que les délinquants sexuels psychopathes suscitent des problèmes particuliers pour les thérapeutes et le système de justice pénale. En conclusion de leur recherche, Quinsey, Rice et Harris (1995) ont indiqué que la psychopathie constituait un facteur de prédiction général de récurrence des infractions sexuelles et violentes. Les infractions des délinquants sexuels psychopathes sont non seulement susceptibles d'être plus violentes que celles des autres délinquants sexuels, mais elles ont tendance à être plus sadiques (Hare, 2003; Harris, Rice, Quinsey, Lalumière et Boer, 2003). Dans les cas extrêmes, chez les tueurs en série par exemple, la comorbidité de la psychopathie et de la personnalité sadique est très élevée (Hare, Cooke et Hart, 1999; Stone, 1998). Lors de leurs études sur des meurtriers selon l'échelle PCL-R, Porter, Woodworth, Earle, Drugge et Boer (2003) ont tiré la conclusion suivante : [traduction] « une proportion démesurée de délinquants psychopathes sont non seulement plus susceptibles de commettre des homicides sexuels que les autres meurtriers, mais lorsqu'ils le font, ils font usage d'une violence beaucoup plus gratuite et sadique. » (p. 467).

Combinaison mortelle. Une des combinaisons les plus percutantes à émerger des dernières recherches sur les délinquants sexuels est la psychopathie alliée à l'excitation sexuelle déviante. Selon Rice et Harris (1997), la combinaison d'un score élevé sur l'échelle PCL-R et de l'excitation sexuelle déviante, identifiée au moyen de résultats phallométriques d'une préférence pour des stimuli déviants, comme les enfants, l'évocation d'un viol ou l'évocation d'une violence non sexuelle, étaient d'importants facteurs de prédiction de la récidive sexuelle. Plusieurs études indiquent que la psychopathie et les données cliniques comportementales ou structurées de l'excitation sexuelle déviante constituent un solide facteur de prédiction de violence sexuelle (Harris et Hanson, 1998; Hildebrand, de Ruiter et de Vogel, 2004; Serin, Mailloux et Malcolm, 2001). Gretton, McBride, O'Shaughnessy, Kumka et Hare (2001) ont constaté que cette combinaison avait une très grande valeur prédictive de la récidive générale et violente chez les délinquants sexuels adolescents. Récemment, dans l'étude d'un vaste échantillon portant sur quatre emplacements, Harris et coll. (2003) ont signalé que la combinaison de la psychopathie et de la déviance sexuelle prédisait la récidive générale avec violence, à la fois sexuelle et non sexuelle. Selon les observations des auteurs : [traduction] « En raison de la puissance de cette interaction (psychopathie et déviance sexuelle) et de son importance quant au pronostic, son inclusion dans la prochaine génération d'instruments actuariels à l'intention des délinquants sexuels devrait accroître l'exactitude prédictive » de la récidive générale avec violence.

Traitement

Contrairement à la plupart des autres délinquants, les psychopathes ressentent peu de détresse personnelle, voient peu comment leurs attitudes et leur conduite sont mauvaises et recherchent un traitement uniquement lorsqu'il est dans leur meilleur intérêt de le faire, par exemple lorsqu'ils tentent d'obtenir une probation ou leur libération conditionnelle. Il n'est pas étonnant de constater qu'ils retirent peu d'avantages des programmes conventionnels en milieu carcéral, particulièrement ceux axés sur le développement de l'empathie, de la conscience et des habiletés interpersonnelles (Harris et Rice, 2006; Richards, Casey et Lucente, 2003; Wong et Hare, 2005). En effet, on a signalé que certains programmes conçus pour modifier le comportement des délinquants psychopathes avaient entraîné une *augmentation* du comportement criminel après la

libération (Hare, Clark, Grann, & Thornton, 2000; Rice, Harris, & Cormier, 1992). Il s'agissait de programmes de thérapie de groupe et de thérapie par la compréhension de soi qui vraisemblablement aident les psychopathes à acquérir de meilleures façons de manipuler, de duper et d'utiliser les gens, mais qui font peu pour les aider à se comprendre eux-mêmes. Les programmes qui ne tiennent pas compte de la nature des délinquants psychopathes ne seront vraisemblablement pas efficaces. Hobson, Shine et Roberts (2000) ont constaté que les délinquants avec des résultats élevés sur l'échelle PCL-R lors de leur admission à un programme communautaire thérapeutique correctionnel bien élaboré adoptaient plus tard au cours des sessions de thérapie toute une gamme de comportements allant à l'encontre du but recherché. Parmi ces comportements, mentionnons la manipulation du système pour combler un besoin personnel de pouvoir, de contrôle et de prestige, la manipulation intellectuelle des autres détenus et du personnel, la mise à l'épreuve incessante des limites, l'exploitation d'autres patients et un manque d'intérêt sincère à modifier leurs propres attitudes et comportements. Ces délinquants ont néanmoins réussi à manipuler des membres du personnel et à les convaincre de croire que leurs efforts étaient sincères et qu'ils faisaient réellement des progrès. Vraisemblablement, les suspects psychopathes emploieront des stratégies de manipulation similaires avec les policiers.

La psychopathie et le délinquant à vie

Même si la psychopathie est étroitement liée au comportement antisocial et criminel, les psychopathes sont qualitativement différents de ceux qui ont habituellement un comportement criminel, y compris ceux dont la conduite criminelle est extrêmement grave et persistante. De façon caractéristique, la carrière d'un criminel est relativement brève, mais il existe des individus qui vouent la très grande partie de leur adolescence et de leur vie adulte à la délinquance et aux activités criminelles. Parmi ces récidivistes, on retrouve les psychopathes, qui commencent leurs activités antisociales et criminelles à un âge relativement précoce et continuent à exercer ces activités pendant la majeure partie de leur vie. Parmi leurs comportements, mentionnons les morsures et les coups à l'âge de quatre ans, le vol à l'étalage à dix ans, la vente de drogues et le vol de voitures à 15 ans, le viol et le vol à 20 ans et la fraude et les voies de fait contre le conjoint à 30 ans. Ces comportements se retrouvent dans toutes sortes de situations et peuvent comprendre

tricher à l'école, mentir à la maison, voler au travail, se battre dans les bars, conduire en état d'ébriété, maltraiter le conjoint, avoir une expérience de travail instable, omettre de payer ses dettes, avoir de nombreuses relations instables, maltraiter les enfants et poser des actes criminels graves (Tremblay, 2000).

Si la continuité est la marque de la personne antisociale à vie, la discontinuité est la marque du type antisocial limité à l'adolescence, dont les comportements antisociaux diminuent de manière radicale à l'approche de l'âge adulte. Dans une vaste mesure, le comportement antisocial limité à l'adolescence vise l'imitation de modèles antisociaux qui connaissent du succès, une stratégie qui peut être abandonnée lorsque les comportements sociaux ont une plus grande valeur ou sont plus gratifiants (Moffitt, 1993).

L'exposition aux modèles adoptés par les pairs à la puberté est un facteur déterminant important des cas de délinquance qui apparaissent à l'adolescence. Un adulte peut se demander pourquoi des enfants normaux veulent se tenir avec des jeunes qu'il considère des perdants. Cependant, nombreux sont les adolescents qui envient la liberté et l'autonomie de leurs pairs antisociaux à vie ou potentiellement psychopathes. Des adolescents sains peuvent remarquer que le mode de vie des individus antisociaux à vie ressemble à celui de l'âge adulte et de la maturité en ce qu'ils prennent leurs propres décisions et établissent leurs propres règles, relativement libres des contraintes familiales. Des adolescents antisociaux à vie ont des occasions et des biens obtenus grâce au vol ou en raison de mœurs dissolus et autrement inaccessibles aux adolescents. Ils ont plus d'expérience sur le plan sexuel, ont une vie trépidante, prennent des risques et font des choses dangereuses qui attirent ceux qui souhaitent s'affranchir des restrictions familiales. Moffitt (1993) décrit les adolescents antisociaux à vie comme des aimants pour les néophytes de la délinquance pendant leur adolescence. Ils servent de modèles et d'entraîneurs pour les recrues au sein des réseaux de pairs déviants. L'imitation sociale de la délinquance peut aller de la formation active des recrues aux apprenants motivés qui observent les modèles antisociaux à distance.

De nombreux jeunes antisociaux limités à l'adolescence tombent dans les pièges qui parsèment la vie des personnes antisociales à vie (c.-à-d. toxicomanie, incarcération, grossesse à l'adolescence), rendant difficile la cessation des comportements antisociaux.

Les jeunes aux comportements antisociaux limités à l'adolescence sont relativement exempts de troubles de la personnalité et de déficits cognitifs. En général, ils possèdent des habiletés sociales adéquates, réussissent à l'école, sont intelligents et mieux en mesure de tisser des liens étroits que leurs homologues antisociaux à vie. [Traduction] « À la croisée des chemins du début de l'âge adulte, les délinquants limités à l'adolescence et les délinquants à vie empruntent des chemins différents. Cela se produit parce que le développement antérieur et les traits de personnalité des délinquants limités à l'adolescence leur donnent le choix d'explorer de nouvelles voies. Les antécédents et les traits des délinquants à vie ont éliminé leurs options, les confinant dans leur voie antisociale. » (Moffitt, 1993, p. 691).

La recherche sur les délinquants à vie fait ressortir ou « éclaire » un petit groupe d'individus (5 % de la population) qui exige notre attention, non seulement parce qu'ils sont des modèles pour la formation de groupes de pairs déviants, mais parce qu'ils commettent plus de 50 % des crimes graves et violents dans notre société. Pour agir à l'égard de ces individus, il faut une détection et une intervention précoces et fondées sur une approche multidisciplinaire qui inclut les éducateurs, les travailleurs sociaux, les professionnels de la santé mentale, les policiers, les services correctionnels, les procureurs et les juges (Logan, 1995).

Répercussions et application pour les policiers

Les criminels psychopathes sont des délinquants à risque élevé, à haute densité d'infractions, responsables d'une quantité disproportionnée de crimes graves. La compréhension de leur personnalité et de leurs caractéristiques comportementales nous permet d'élaborer les stratégies d'enquête et de gestion appropriées pour agir efficacement à leur égard. Même si le diagnostic de la psychopathie devrait être posé par un professionnel de la santé mentale avec une formation spécialisée, les policiers compétents et expérimentés peuvent souvent déceler les traits prévus dans les échelles PCL-R et PCL: SV. Pour faciliter le travail de ces derniers, nous travaillons actuellement à la mise au point d'une application informatique permettant aux enquêteurs policiers de détecter la psychopathie. Il s'agit d'un outil informatique qui permettra d'évaluer un suspect ou une cible au moyen d'une échelle de classement simple. L'enquêteur recevra immédiatement un compte rendu comportant des recommandations quant aux

communications et aux stratégies d'entrevues, de négociation et de projets d'infiltration (voir les exemples abrégés aux annexes A et B). Il est possible de joindre les unités des sciences du comportement du FBI et de la GRC pour obtenir des éclaircissements et de l'aide concernant l'analyse de scènes de crime, l'analyse de cycle criminel, l'évaluation indirecte et directe de la personnalité.

Entrevue et négociations avec le délinquant psychopathe

Il est essentiel que l'enquêteur ou le négociateur policier en connaisse le plus possible sur la cible « avant » le premier contact. Les policiers devraient plus particulièrement utiliser toutes les sources à leur disposition pour obtenir des renseignements détaillés sur les individus reconnus comme « délinquants à risque élevé ». Nos partenaires des services correctionnels constituent sans doute la meilleure source de renseignements. Au Canada, le Service correctionnel du Canada (SCC) et leurs homologues provinciaux sont heureux de collaborer avec nous dans le cadre d'une enquête active concernant un délinquant. Les lois nationales et les politiques leur permettent toutes deux d'interagir librement avec nous et de fournir tous les rapports sur un délinquant faisant l'objet d'une enquête. La possibilité d'obtenir des renseignements sur les évaluations psychologiques et psychiatriques, notamment les résultats des instruments actuariels et des échelles PCL-R ou PCL: SV, offre une base pour élaborer des stratégies d'entrevue et de négociations efficaces. Muni de tels renseignements, le policier peut se demander si la cible ou la personne d'intérêt (PI) a vraisemblablement ou non la capacité d'avoir de l'empathie ou un lien émotionnel avec une autre personne. S'il n'y a aucune indication de psychopathie chez la PI, l'enquêteur peut alors rechercher des « hameçons » émotionnels qu'il pourrait utiliser, par exemple, au cours d'un entretien ou avec une personne qui s'est barricadée ou une personne qui semble suicidaire. Ces hameçons émotionnels sont souvent des personnes chères à l'individu, comme des enfants. Si le policier se doute que la PI est psychopathe, les hameçons émotionnels habituels ne donneront vraisemblablement pas de résultats. Les policiers peuvent cependant apprendre d'autres techniques à utiliser avec une personne qu'ils soupçonnent d'être psychopathe, y compris faire appel à l'importance qu'elle s'accorde et à son intérêt personnel.

L'annexe A présente des stratégies à utiliser face à des traits psychopathes en vue d'établir des lignes de communication vraies et fructueuses lorsqu'en présence d'un obstacle, qu'il soit physique (comme la négociation en cas de prise d'otages) ou psychologique (comme tenter d'obtenir des aveux). Les facteurs suivants peuvent contribuer à l'élaboration d'une stratégie pour transiger avec une personne soupçonnée de psychopathie.

1. **Ego dominant.** Les psychopathes ont un sentiment de soi démesurément gonflé et se présentent souvent avec opiniâtreté et prétention. Ils sont rapides à louer leurs qualités et leurs réalisations. L'enquêteur ou le négociateur flatte l'ego en vue de créer un lien et combler le fossé de communication.
2. **Charismatique.** Les psychopathes peuvent être très charmeurs et sembler tout à fait à l'aise dans une situation qui devrait être stressante. Plusieurs raisons expliquent cette aisance d'interaction, dont l'absence généralisée d'anxiété sociale et le plaisir de tenir le haut du pavé et de jouer au plus malin avec les autres. Les interactions peuvent avoir des allures intellectuelles ou sembler « trop intelligentes » et refléteront souvent chez les psychopathes un « plaisir à duper », lorsqu'ils se sentent supérieurs aux autres ou qu'ils pensent détenir les meilleures cartes.
3. **Impulsif.** Même si les psychopathes emploient souvent une violence de nature instrumentale (planifiée et fonction d'un objectif), ils peuvent également agir de façon impulsive. La compréhension de l'impulsivité du psychopathe permet d'utiliser sa mentalité du « cela semblait la bonne chose à faire à ce moment-là ».
4. **Tendance à s'ennuyer.** Le besoin de stimulation du psychopathe et sa tendance à s'ennuyer peuvent signifier que le temps joue en notre faveur dans les cas d'un individu barricadé ou de prise d'otages ou à l'occasion d'une entrevue de longue durée.
5. **Profondément égoцентриque.** Le besoin de sentir le respect d'une personne respectée permet aux policiers ayant procédé à l'arrestation ou à l'équipe d'infiltration de faire valoir que l'enquêteur qui questionnera le psychopathe est « le grand patron ». Cela peut susciter chez le psychopathe le désir d'établir un rapport avec cette personne.

6. **Recherche la reconnaissance.** Une personne narcissique et profondément égocentrique veut être perçue comme une « personne solide ». L'élaboration conjointe d'une stratégie lui permet de se sentir importante et d'avoir un certain contrôle sur ce que devrait être l'objectif à atteindre.
7. **Manipulateur.** Afin de bien comprendre les psychopathes, il faut savoir qu'ils ne s'intéressent qu'à eux-mêmes. Leur besoin de gratification et leur manque d'empathie constituent une combinaison brutale. Ils simulent le charme et emploient la manipulation pour arriver à leurs fins. Si cela ne fonctionne pas, ils utiliseront d'autres tactiques de leur répertoire de comportements, notamment la violence et l'intimidation.
8. **Caustique et méprisant.** Le charme qui est souvent présent peut disparaître rapidement si le psychopathe estime que cela ne fonctionne pas. Ce charme peut faire place à une personnalité agressive et caustique qui a donné des résultats dans le passé. En conservant une attitude professionnelle, l'enquêteur ne donnera pas prise à ce changement et montrera à la PI qu'il ne peut pas être intimidé.
9. **Peu accessible à la peur.** Les recherches cliniques et en neuro-imagerie indiquent que les psychopathes ne vivent pas les émotions, y compris la peur, avec la même intensité que nous. Vraisemblablement, une stratégie sévère et menaçante aura peu d'effet sur ces individus.
10. **Les conséquences ne sont pas importantes.** La possibilité d'être emprisonnés ou de retourner en prison comme conséquence de leurs actions pèse peu dans les décisions que prennent les psychopathes. Ils peuvent rapidement rappeler à l'enquêteur que « trois repas par jour » et « ne pas avoir affaire à des mecs réglos » n'est pas une mauvaise situation. À l'occasion de négociations avec un individu soupçonné de psychopathie ou dans les communiqués de presse qui en concernent un, il peut être utile de rappeler au suspect que lui seul a le pouvoir de choisir de ne pas faire de nouvelles victimes.
11. **Blâme les autres.** Les psychopathes s'empressent de blâmer les autres, de rationaliser, de minimiser et de nier. Voilà une occasion pour l'enquêteur ou le négociateur de « joindre sa voix » à celle du psychopathe. Nous voulons unir notre voix à celle du psychopathe de toutes les manières possibles et comme

- policiers nous pouvons nous plaindre avec les meilleurs ! Si le psychopathe souhaite blâmer le « système » ou « la bonne femme », la stratégie consiste à unir notre voix à la sienne et même révéler certains éléments personnels pour démontrer que nous « pensons de la même manière ». En unissant notre voix à la sienne, nous ouvrons la porte à l'établissement d'un lien.
12. **Sous-estimation des problèmes.** Incapables d'accepter le blâme, les psychopathes s'empressent de minimiser leur participation à une chose qui les présente sous un mauvais jour. Ils ne veulent pas non plus assumer la responsabilité de leurs actes et l'existence de véritables problèmes. L'enquêteur « place un pied dans la porte » en minimisant le problème ou l'étendue des dommages ou des blessures causés par le psychopathe. En agissant ainsi, il peut inciter le suspect à communiquer au moins quelques détails de l'infraction commise.
 13. **Exagération et mensonges.** La phrase « Vous savez que le psychopathe ment si vous voyez ses lèvres bouger » peut être une caricature. L'enquêteur devrait cependant garder à l'esprit que les psychopathes « lancent beaucoup de choses » dans l'espoir que certaines seront crues. Ces mensonges peuvent être intéressés, servir à camoufler la vérité ou à impressionner les autres. Un enquêteur peut se douter que le suspect ment et il pourra utiliser ces mensonges plus tard à son avantage. Dans les débuts d'une entrevue, il peut être contre-productif de remettre en question les mensonges à mesure qu'ils sont prononcés. De même, cela peut nuire à tout moment dans les négociations avec un psychopathe.
 14. **Absence de loyauté.** Un des aspects qui distingue la personne atteinte du TPA du psychopathe est la capacité et l'existence de loyauté envers un gang ou un groupe de pairs déviants. Les psychopathes peuvent affirmer avec ferveur qu'ils sont extrêmement et intensément loyaux envers un groupe ou un code de conduite, mais en présence du choix entre leur loyauté et leur propre intérêt, la question ne se pose pas. Voilà pourquoi les psychopathes sont d'importants délateurs. Il faut toutefois être sur ses gardes car le charme et la manipulation du psychopathe peuvent faire dérailler un jeune policier ou un vétéran sans méfiance, « exploitant » ainsi l'enquêteur. Une autre mise en garde est destinée aux

négociateurs concernant l'utilisation d'intermédiaires par les psychopathes. N'ayant aucune loyauté véritable envers quiconque, ils peuvent avoir un motif ultérieur en parlant à un intermédiaire ou au nom de ce dernier. Incidemment, les psychopathes se suicident rarement, mais s'ils le font, ils le feront à leurs conditions, peut-être avec des intermédiaires comme spectateurs ou complices involontaires. Les psychopathes qui veulent une fin glorieuse mettront vraisemblablement en scène une « mort aux mains des policiers », une « sortie de scène », alors que les caméras tournent.

15. **Mentalité d'ayant droit.** Si vous croyez que les adolescents estiment que le monde leur doit tout, présentez-les à un psychopathe. « Ce qui est à moi est à moi et ce qui est à toi devrait être à moi » résume bien la mentalité d'ayant droit des psychopathes. Dans une relation, l'homme psychopathe considère que la femme est « sa femme » et l'utilise souvent comme il utiliserait n'importe quel autre objet. Le psychopathe peut harceler et tuer son « bien », se sentant justifié de le faire pour avoir omis de répondre à ses exigences.
16. **Compétitif.** Les psychopathes s'estiment supérieurs aux autres et ils peuvent avoir une attitude condescendante ou compétitive pendant des négociations ou un entretien (p. ex. « je peux t'avoir »). Ils peuvent aussi ressentir du plaisir et de la satisfaction à être en mesure de se jouer de l'enquêteur. L'esprit compétitif et la volonté de gagner de l'enquêteur peuvent susciter chez ce dernier le désir de jouer le même jeu, entraînant des conséquences potentiellement négatives pour l'enquête. La présence d'un deuxième négociateur ou enquêteur est importante pour observer et influencer le déroulement des événements.

Enquête et délinquant psychopathe

Un crime est comme une pièce de théâtre. Nous ne comprenons pas tout ce qui se déroule jusqu'à ce que nous voyions toutes les scènes. Le dénouement a lieu sous l'effet synergique des personnages, de leur rôle, des intrigues, des techniques théâtrales, même la réaction des spectateurs. Il en va de même dans un crime de violence. Les événements évoluent et nous en apprennent toujours plus sur le délinquant et son interaction avec la ou les victimes. Avec le temps, la dynamique change et notre perception des comportements de la victime et du délinquant reflète ces changements. À la fin, la scène

finale ou les scènes finales illustrent, en termes de comportements et au niveau judiciaire, l'interaction entre la victime et le délinquant et les raisons pour lesquelles le crime a eu lieu. Ceci nous donne une bien meilleure idée de la psychologie du délinquant (O'Toole, 2006).

Notre collègue, l'agente spéciale de surveillance Mary Ellen O'Toole, Ph.D., travaille sur la psychopathie en tant que système de classification des comportements pour les scènes de crimes de violence et en série. Elle est auteur de profils à l'unité des analyses comportementales au *Federal Bureau of Investigation* (FBI), qui fait partie du *National Center for the Analysis of Violent Crime* (NCAVC), située à l'académie du FBI à Quantico, en Virginie. Elle utilise plus particulièrement quatre traits du concept de la psychopathie (l'impulsivité, la recherche d'émotions fortes, la loquacité et le charme superficiel, la duperie et la manipulation) dans le but de mieux identifier et interpréter les comportements qui paraissent relever de la psychopathie sur une scène de crime de violence. Le choix de ces traits, qui sont des éléments de l'échelle PCL-R de Hare, s'appuie sur une vaste documentation de recherche sur la psychopathie. Son objectif consiste à appliquer les connaissances sur la psychopathie à l'analyse de scènes de crime afin de formuler des hypothèses sur la nature de l'auteur du crime. Ce travail illustre bien la collaboration avec l'unité des sciences du comportement du FBI en Virginie, le Groupe des sciences du comportement de la GRC, en Colombie-Britannique et les auteurs de ce chapitre (pour de plus amples renseignements, voir Hare, 2006b).

En Colombie-Britannique, le Groupe des sciences du comportement effectue des analyses d'enquête criminelle, ainsi que des analyses de scènes de crime ayant un rapport avec un délinquant *inconnu*. Il participe également aux affaires dans lesquelles le délinquant est *connu*, portant une attention particulière aux délinquants à risque élevé, chez lesquels on retrouve de nombreux psychopathes. Dans le cadre de ces activités, le Groupe des sciences du comportement élabore un réseau de renseignements qui saisit tous les renseignements possibles sur les délinquants à risque élevé. Ce travail commence par la création d'un modèle pour les facteurs les plus prépondérants associés à un type de crime particulier selon les indications de la recherche. Le modèle mis au point pour le réseau intégré de renseignements sur les prédateurs sexuels (I-SPIN, *Integrated Sexual Predator Intelligence Network*) (voir l'annexe C) saisit les facteurs actuariels et les autres

facteurs de risque mis en lumière par la documentation de recherche sur la criminalité. Un modèle similaire sur les menaces contre les représentants officiels de la justice pénale [*Threat to Criminal Justice Official* (TCJO)] est en cours d'élaboration.

Une fois le modèle I-SPIN au point pour un type de crime donné, les dossiers sur les individus réputés comporter le risque le plus élevé sont recueillis, analysés, cotés et intégrés dans le réseau. Tous les renseignements dont disposent les policiers, les services correctionnels et les tribunaux sont réunis et placés dans des dossiers électroniques. Un formulaire de rapport complet est alors élaboré (voir l'annexe D). Ce formulaire contient des renseignements concernant la description d'un individu, le degré de dangerosité, le groupe cible de victimes, les résidences connues, les fréquentations, les véhicules, le profil psychologique, le cycle criminel, les conditions de libération, ainsi que des recommandations à l'intention des enquêteurs pour les entrevues, les négociations et les stratégies d'infiltration. Ce formulaire accompagne tous les rapports présentés au procureur de la Couronne (poursuivant) à l'occasion de nouvelles accusations ou de violations de conditions, et le procureur le présente à son tour au tribunal. Dans plusieurs cas, une lettre d'opinion du psychologue criminel ou enquêteur du Groupe des sciences du comportement est également présentée au tribunal.

Un fois le réseau sur pied, tous les délinquants sexuels connus y sont inscrits. En Colombie-Britannique, le réseau I-SPIN contient 1 400 délinquants, dont environ 30 % sont jugés des délinquants à risque élevé. Tous les endroits connus fréquentés par chaque délinquant sont indiqués dans le système de cartographie électronique. Les emplacements comportent un code de couleur qui correspond au score attribué à chaque délinquant en vertu du modèle. La pertinence de ce système est évidente : en cas d'agression sexuelle ou d'enlèvement dans un endroit donné, le système de cartographie identifiera les suspects les plus vraisemblables. Ces programmes ont pour but de permettre aux policiers de mieux protéger les foyers et les collectivités grâce à une approche proactive.

Partenariats

Les organismes d'application de la loi collaborent avec les responsables des services correctionnels, qui leur fournissent des informations sur les délinquants à haut risque, notamment les évaluations actuarielles de risque et de psychopathie. Les policiers travaillent avec leurs partenaires du système correctionnel en vue de surveiller les

délinquants à risque élevé, étudiant attentivement toute observation ou information indiquant un retour au cycle criminel.

La collaboration entre les services de police est également déterminante. Par exemple, la GRC et les services de police municipaux de la Colombie-Britannique collaborent à la formation d'équipes intégrées d'observation des prédateurs sexuels (EIOPS) en vue de suivre les délinquants à haut risque en libération conditionnelle ou en probation et auxquels le tribunal a imposé des conditions. Si une équipe a des preuves indiquant le retour au cycle criminel d'un délinquant à risque élevé, elle peut choisir et mettre en œuvre la stratégie d'intervention appropriée.

En outre, les policiers du Groupe des sciences du comportement travaillent étroitement avec les procureurs de la Couronne et les juges pour les informer sur les délinquants à risque élevé, la psychopathie, la progression du cycle criminel et les violations des conditions de libération conditionnelle.

Évaluation et sélection

Les policiers utilisent une échelle de dix points pour évaluer les délinquants à risque élevé au moyen du modèle I-SPIN (annexe C). Cinq points proviennent des instruments actuariels de mesure du risque. Les autres points visent des facteurs qui, selon la recherche, sont d'importants indicateurs de la récidive avec violence. Parmi ces facteurs, mentionnons la psychopathie, l'excitation sexuelle déviante, la faible maîtrise de l'impulsivité, la violence antérieure, les éléments de sadisme et l'environnement immédiat du délinquant. Cela fait, les policiers peuvent déterminer les délinquants qui représentent un plus grand danger pour le public et qui sont plus susceptibles de récidiver.

Formation

Pour renforcer le partenariat entre services correctionnels et services de police, tous les intervenants suivent une formation qui leur permet d'acquérir des compétences et des connaissances liées à la détection de la progression du cycle criminel. On leur explique comment reconnaître la paraphilie (excitation sexuelle attribuable à des objets ou à des actes inhabituels ou rejetés par la société), les fantasmes déviants, le cycle criminel et le comportement prédateur, qui sont tous des indicateurs de risque élevé.

Application de la loi

Les agents de la paix s'efforcent de réduire l'exploitation et la violence sexuelles en se concentrant sur les délinquants jugés extrêmement susceptibles de récidiver. En effectuant des surveillances à court terme de délinquants dangereux vivant dans la collectivité et tenus de respecter les conditions imposées par un tribunal, les enquêteurs peuvent déterminer dans quelle mesure ces conditions sont respectées. Le non-respect des conditions est l'indicateur le plus évident du retour d'un délinquant au cycle criminel. Un délinquant à risque élevé illégalement en liberté est une indication claire de cycle criminel et il faut faire des efforts concertés pour appréhender cet individu. Les policiers peuvent alors arrêter les prédateurs sexuels à haut risque qui ont amorcé un cycle criminel et qui violent leurs ordonnances de libération conditionnelle et les amener devant le tribunal.

Les brigades intégrées de surveillance des prédateurs sexuels (I-SPOT) sont sans doute la partie la plus importante de l'initiative concernant l'application de la loi. Ces équipes, idéalement formées de dix policiers à plein temps, reçoivent une formation sur les techniques de surveillance, la compréhension des prédateurs sexuels et les cycles criminels qui leur sont propres.

Cycle criminel

Il est possible de déterminer le cycle criminel de chaque délinquant qui a commis des infractions sexuelles antérieures. Ce cycle présente la progression comportementale d'un délinquant vers une autre victime. Il arrive souvent que le délinquant ait lui-même consigné par écrit le cycle criminel alors qu'il participait à une thérapie pendant son emprisonnement. Il est très utile d'obtenir un tel récit écrit. Sinon, l'enquêteur doit réunir tous les éléments qui constituent le cycle criminel du délinquant et le mènent vers sa prochaine victime.

« Sentiment de rejet et d'abandon → frustration face à l'incapacité d'accomplir une chose → sentiment d'être un perdant → masturbation → trouver une femme devant qui se masturber → sentiment de vengeance → sentiment de rejet → désir de s'intoxiquer → ennui → vol de voiture ou de bicyclette → harcèlement criminel d'une victime → masturbation dans une toilette publique ou dans un parc » → → →

Voici la forme abrégée d'un cycle criminel fourni par un délinquant psychopathe, connu pour son exhibitionnisme. Moins de 24 heures après sa libération de prison, il avait recommencé son cycle criminel. Après avoir consommé de l'alcool et volé une bicyclette, il s'est rendu dans un parc et a commencé à se masturber devant une fillette de deux ans. L'ayant aperçu, la grand-mère de la petite a tenté de le chasser. Le délinquant a pris son couteau et a poignardé la grand-mère à de nombreuses reprises, laissant son couteau dans l'orbite de l'œil de la dame.

Un cycle criminel est la progression des pensées, des émotions et des comportements qui mène à une récidive sexuelle (c.-à-d. un stress qui donne lieu à un fantasme sexuel avec violence, débouchant sur de la consommation d'alcool ou de drogue, amorçant un comportement de chasseur ou de prédateur, culminant en un acte de violence impulsive ou instrumentale). En comprenant à fond les traits et les facteurs de risque élevé et en identifiant la progression d'un cycle criminel, les policiers joueront un rôle essentiel en empêchant les délinquants les plus dangereux de répéter leur cycle de violence.

Présentation de la psychopathie à la communauté juridique

Au printemps de 2004, les auteurs ont participé à la Conférence des procureurs à Harrison Hot Springs, Colombie-Britannique. Ils ont présenté la recherche sur la psychopathie et ses répercussions sur la police. Le 6 mai 2005, à la Conférence des juges, à Penticton, Colombie-Britannique, ils ont abordé les sujets de la psychopathie, des prédateurs sexuels et de l'initiative I-SPIN. Depuis ce temps, ils ont offert plusieurs ateliers et présentations au milieu de la justice pénale, y compris la Commission nationale des libérations conditionnelles. Le plus grand impact de cette formation s'est sans doute fait sentir récemment dans la détermination des peines des délinquants sexuels à risque élevé. Au cours de 2005, les tribunaux ont prononcé des peines de 15 mois ou de deux ans d'emprisonnement pour la violation de conditions de libération, soulignant les travaux des auteurs et du Groupe des sciences du comportement dans les motifs de détermination de la peine. Les psychologues criminels et les psychologues enquêteurs rédigent des lettres d'opinion et des évaluations de risque à l'intention des policiers [annexe B] et les juges s'y reportent souvent dans les motifs de leurs jugements. Voici ce qu'a écrit un juge de la Colombie-Britannique lorsqu'il a imposé une peine maximale et

consécutives, suivie d'une période de surveillance, à un délinquant sexuel psychopathe à risque élevé :

[Traduction] « Une évaluation de risque, rédigée par le sergent Matt Logan, qui possède un doctorat en psychologie, a aussi été déposée dans la présente affaire. Ce rapport a été dressé en mars 2004 et, soulignons-le, avant toute violation de l'engagement de M. X. Ressemblant à une prophétie, puisque ces mots ont été écrits avant que ne surviennent les problèmes au cours de l'été de cette année, le sergent Logan termine ainsi son rapport :

Tout en étant en faveur d'une relation saine pour X, deux choses me préoccupent cependant. Premièrement, il estime que cette relation est le panacée qui lui permettra de régler tous ses problèmes. Je crains que la relation ne soit fondée que sur le sexe, plus particulièrement la soumission et le sado-masochisme. Même si cette activité est consensuelle au sein de la relation, que se passera-t-il si la relation à distance devient trop stressante ou si elle prend fin abruptement ? J'espère que la nouvelle thérapie continuera de porter sur les questions fondamentales. Deuxièmement, la présence de la fille de Janice me préoccupe. Elle fait tout à fait partie des cibles des fantasmes de M. X concernant les adolescentes aux mœurs faciles. X et moi avons discuté de cette préoccupation et il avait déjà réfléchi au fait que cette fille de « 13 ans avait la maturité d'une fille de 21 ans » et appartenait ces temps-ci à un groupe de jeunes aux mœurs faciles. X a convenu que ce milieu ne lui conviendrait pas, mais a plus tard parlé d'aller en Ohio pour une visite. Finalement, cet individu est obsédé par le sexe et il a été assez franc pour reconnaître que lorsqu'il est seul et qu'il ne dort pas, il se masturbe presque sans arrêt. À ce moment-ci, il semble s'être engouffré dans un monde sexuel avec une femme et passe le plus clair de son temps en ligne avec elle. Cela peut constituer un facteur atténuant, mais il pourrait n'être que temporaire. X reconnaît que ces fantasmes lui donnent une montée d'adrénaline et qu'ils évoluent. Il a fait l'observation suivante : « Ils ne me donnent pas la même excitation après la troisième fois, je dois donc les rendre plus intenses. » »

Menaces contre les représentants de la justice pénale – Une initiative postérieure aux décès de Mayerthorpe

Le 3 mars 2005 à Mayerthorpe, Alberta, quatre agents de la GRC ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions. Tombés dans une embuscade, un criminel connu a fait feu sur eux de sang-froid. Les habitants de la région ont qualifié ce criminel de dangereux et de reclus. Il aurait été possible de prévenir ce massacre si les agents avaient été informés à fond du risque que présentait le tueur. La tuerie de Mayerthorpe a contribué à la mise au point d'initiatives conçues pour coordonner l'information sur les délinquants à risque élevé et protéger non seulement le public, mais également les membres des agences d'application de la loi.

Menaces contre les représentants de la justice pénale

Cette initiative met l'accent sur le risque que présentent des personnes identifiées comme « dangereuses pour les services de police » ou pour d'autres représentants de la justice pénale, notamment les policiers, les procureurs provinciaux ou fédéraux dans les instances civiles et criminelles, les juges, les shérifs et les membres des services correctionnels. Pour évaluer le risque, il faut examiner toute la documentation disponible sur une affaire et les données historiques concernant le sujet et les victimes potentielles. Les facteurs *d'augmentation du risque* et de *diminution du risque*, souvent dynamiques et fonction des circonstances, sont identifiés et consignés dans un rapport. Ces facteurs s'appuient sur des renseignements statistiques provenant de recherches réalisées par des spécialistes de divers domaines, dont la psychiatrie, la psychologie, l'application de la loi et l'évaluation de la menace. Combinés à l'examen de la situation actuelle du sujet, ces facteurs sont utilisés pour estimer le niveau de risque que comporte la situation : *aucun risque*, *risque faible*, *risque modéré*, *risque élevé* ou *risque imminent*. Un plan opérationnel, fondé sur les facteurs de risque identifiés et une évaluation réaliste des capacités de l'organisme ou des organismes responsables de l'intervention et de la gestion du risque, est alors recommandé.

Dans tous les territoires policiers du Canada, les services de police connaissent des individus qui présentent un risque élevé envers les policiers en raison de la maladie mentale, de la psychopathie ou des troubles de la personnalité ou parce qu'ils sont des criminels de profession. Toutefois, la plupart de ces organismes sinon tous n'ont pas de

stratégie pour faire face à ces personnes et, par conséquent, ne disposent pas de plans d'intervention tactique précis. Mayerthorpe est un exemple de scénario de la pire éventualité. Cependant, les policiers se retrouvent souvent dans des situations où leur vie peut être en danger sans avoir suffisamment d'informations sur les risques qu'ils doivent affronter.

Déterminer si un individu est dangereux pour les policiers signifie recueillir le plus d'informations pertinentes possible sur ses intérêts, obtenir des renseignements, analyser les raisons qui motivent son attitude contre la police, évaluer les risques dans différentes situations (rencontre par hasard, arrêt du véhicule, arrestation à l'extérieur de la résidence, entrée sur la propriété ou dans la résidence, prise d'otages ou cas où l'individu se barricade). L'organisme responsable utilise ensuite cette évaluation et les recommandations qui en découlent pour élaborer un plan ou des plans d'intervention tactique pour s'occuper de l'individu.

Le Groupe des sciences du comportement, section des crimes graves de la Division « E » de la GRC utilise une approche empirique pour évaluer la menace et le risque de violence. L'unité d'évaluation et de la gestion de la menace et le psychologue criminel ou le psychologue enquêteur fournissent les évaluations de risque concernant les personnes dangereuses pour les policiers. Le psychologue criminel ou le psychologue enquêteur élabore également des modèles fondés sur la recherche et les expériences connexes qui peuvent aider à identifier les individus les plus dangereux envers les représentants de la justice pénale. L'identification des cibles par des organismes policiers et des équipes intégrées formés pour appliquer un modèle de recherche, recueillir de l'information, extraire et analyser des renseignements clés et, enfin, élaborer des plans de communications tactiques et d'interventions tactiques est cruciale. Il y aura toujours des agresseurs potentiels qui passent « sous le radar », mais l'emploi judicieux d'unités spécialisées d'évaluation de la menace peut réduire la menace que ces délinquants représentent envers ceux responsables de la justice pénale.

BIBLIOGRAPHIE

- Acheson, S.K. (2005). Review of the Hare Psychopathy Checklist-Revised, 2^e éd.. Dans R.A. Spies et B.S. Plake (dir.), *The 16^e Mental Measurements Yearbook*. Lincoln, NE : Buros Institute of Mental Measurements, p. 429-431.
- Archer, R.P., Buffington-Vollum, J.K., Stredney, R.V. et Handel, R.W. (2006). A survey of psychological test use patterns among forensic psychologists. *Journal of Personality Assessment*, 87, 84-94.
- American Psychiatric Association. (1994). *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* (4^e éd.). Washington : Author.
- Babiak, P. (1995). When psychopaths go to work. *International Journal of Applied Psychology*, 44, 171-188.
- Babiak, P., et Hare, R.D. (2006). *Snakes in suits: When psychopaths go to work*. New York : Harper/Collins.
- Blair, R.J.R. (2005). Applying a cognitive neuroscience perspective to the disorder of psychopathy. *Development and Psychopathology*, 17, 865-891.
- Blair, J., Blair, K., Mitchell, D. et Peschardt, K. (2005). *The psychopath: Emotion and the brain*. Malden, MA : Blackwell.
- Blonigen, D.M., Hicks, B.R., Kreuger, R.F., Patrick, C.J. et Iacono, W.G. (2005). Psychopathic personality traits: Heritability and genetic overlap with internalizing and externalizing psychopathology. *Psychological Medicine*, 35, 637-648.
- Book, A.S., Clark, H.J., Forth, A.E. et Hare, R.D. (2006). The PCL-R and PCL: YV: Forensic applications and limitations. Dans R.P. Archer (dir.), *Clinical assessment instruments in forensic settings: Uses and Limitations*. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum and Associates, p. 147-179.
- Dolan, M. et Doyle, M. (2000). Violence risk prediction: Clinical and actuarial measures and the role of the Psychopathy Checklist. *British Journal of Psychiatry*, 177, 303-311.
- Douglas, K.S., Ogloff, J.R.P. et Nicholls, T.L. (juin 1997). *Personality disorders and violence in civil psychiatric patients*. Document présenté au 5th International Congress on the Disorders of Personality, Vancouver, Colombie-Britannique.
- Douglas, K.S., Vincent, G.M. et Edens, J.F. (2006). Risk for criminal recidivism: The role of psychopathy. Dans C.J. Patrick (dir.), *Handbook of Psychopathy*. New York : Guilford Press, p. 533-554.

Doyle, M., Dolan, M. et McGovern, J. (2002). The validity of North American risk assessment tools in predicting in-patient violent behaviour in England. *Legal and Criminological Psychology*, 7, 141-154.

Edens, J.F. (2006). Unresolved controversies concerning psychopathy: Implications for clinical and forensic decision making. *Professional Psychology: Research and Practice*, 37, 59-65.

Edens, J.F. Campbell, J.S. et Weir, J.M. (sous presse). Youth psychopathy and criminal recidivism: A meta-analysis of the Psychopathy Checklist measures. *Law and Human Behavior*.

Felthous, A. et Sass, H. (dir.). (sous presse). *International handbook of psychopathic disorders and the law*. New York : Wiley.

Forth, A.E., Kosson, D. et Hare, R.D. (2003). *The Hare Psychopathy Checklist: Youth Version*. Toronto, ON : Multi-Health Systems, www.mhs.com.

Frick, P.J. et Marsee, M.A. (2006). Psychopathy and developmental pathways to antisocial behavior in youth. Dans C.J. Patrick (dir.), *Handbook of Psychopathy*. New York : Guilford Press, p. 353-374.

Fulero, S.M. (1995). Review of the Hare Psychopathy Checklist-Revised. Dans J.C. Conoley et J.C. Impara (dir.), *The 12^e Mental Measurements Yearbook*. Lincoln, NE : Buros Institute of Mental Measurements, p. 453-454.

Gendreau, P., Goggin, C. et Smith, P. (2002). Is the PCL-R really the “unparalleled” measure of offender risk? A lesson in knowledge cumulation. *Criminal Justice and Behavior*, 29, 397-426.

Gretton, H.M., Hare, R.D. et Catchpole, R. (2004). Psychopathy and recidivism in adolescent offenders: A ten year follow up. *Journal of Clinical and Consulting Psychology*, 72, 636-645.

Gretton, H.M., McBride, M., O’Shaughnessy, R., Kumka, G. et Hare, R.D. (2001). Psychopathy and recidivism in adolescent sex offenders. *Criminal Justice and Behavior*, 28, 427-449.

Hare, R.D. (1991). *The Hare Psychopathy Checklist — Revised*. Toronto, ON : Multi-Health Systems, www.mhs.com.

Hare, R.D. (1996). Psychopathy: A construct whose time has come. *Criminal Justice and Behavior*, 23, 25-54.

Hare, R.D. (1998a). Psychopathy, affect, and behavior. Dans D.J. Cooke, A.E. Forth et R.D. Hare (dir.), *Psychopathy: Theory, research, and implications for society*. Dordrecht, The Netherlands : Kluwer, p. 105-137.

Hare, R.D. (1998b). The PCL-R assessment of psychopathy: Some issues and concerns. *Legal and Criminological Psychology*, 3, 101-122.

Hare, R.D. (1999). *Without Conscience: The disturbing world of the psychopaths among us*. New York : Guilford Press.

Hare, R.D. (2002). Psychopathy and risk for recidivism and violence. Dans N. Gray, J. Laing et L. Noaks (dir.), *Criminal Justice, Mental Health, and the Politics of Risk*. London : Cavendish Publishing, p. 27-47.

Hare, R.D. (2003). *The Hare Psychopathy Checklist-Revised*. 2^e éd. Toronto, ON : Multi-Health Systems, www.mhs.com.

Hare, R.D. (2006). Psychopathy: A clinical and forensic overview. *Psychiatric Clinics of North America*, 29, 709-724.

Hare, R.D., Clark, D., Grann, M. et Thornton, D. (2000). Psychopathy and the predictive validity of the PCL-R: An international perspective. *Behavioral Sciences and the Law*, 18, 623-645.

Hare, R.D., Cooke, D.J. et Hart, S.D. (1999). Psychopathy and sadistic personality disorder. Dans T. Millon, P. Blaney et R. Davis (dir.), *Oxford Textbook of Psychopathology*. Oxford : Oxford University Press, p. 555-584.

Hare, R.D. et Neumann, C.S. (2005). Structural models of psychopathy, *Current Psychiatry Reports*, 7, 57-64.

Hare, R.D. et Neumann, C.S. (2006). The PCL-R assessment of psychopathy: Development, structural properties, and new directions. Dans C. Patrick (dir.), *Handbook of Psychopathy*. New York : Guilford Press, p. 58-88.

Harris, A.J.R. et Hanson, R.K. (octobre 1998). *Supervising the psychopathic sex deviant in the community*. Document présenté à la 17th Annual Research and Treatment Conference, The Association for the Treatment of Sexual Abusers, Vancouver, Canada.

Harris, G.T. et Rice, M.E. (2006). The treatment of psychopaths. Dans C. Patrick (dir.), *Handbook of Psychopathy*. New York : Guilford Press, p. 555-572.

Harris, G.T., Rice, M.E. et Camilleri, J.A. (2004). Applying a forensic actuarial instrument (the Violence Risk Appraisal Guide) to nonforensic patients. *The Journal of Interpersonal Violence*, 19, 1063-1074.

Harris, G.T., Rice, M.E., Quinsey, V.L., Lalumière, M.L. et Boer, D. (2003). A multi-site comparison of actuarial risk instruments for sex offenders. *Psychological Assessment*, 15, 413-425.

Hart, S.D., Cox, D.N. et Hare, R.D. (1995). *The Hare Psychopathy Checklist: Screening Version*. Toronto, ON : Multi-Health Systems, www.mhs.com.

Heilbrun, K., Hart, S.D., Hare, R.D., Gustafson, D., Nunez, C. et White, A. (1998). Inpatient and post-discharge aggression in mentally disordered offenders: The role of psychopathy. *Journal of Interpersonal Violence*, 13, 514-527.

Hemphill, J.F. (2007). The Hare Psychopathy Checklist and recidivism: Methodological issues and critical evaluation of empirical evidence. Dans H Hervé et J. Yuille (dir.), *The psychopath: Theory, research, and practice*. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum and Associates, p. 141-170.

Hemphill, J.F. et Hare, R.D. (2004). Some misconceptions About the Hare PCL-R and Risk Assessment: A Reply to Gendreau, Goggin, and Smith. *Criminal Justice and Behavior*, 31, 203-243.

Hervé, H. et Yuille, J. (dir.) (2007). *The psychopath: Theory, research, and practice*. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum and Associates.

Hicklin, J. et Widiger, T.A. (2005). Similarities and Differences Among Antisocial and Psychopathic Self-Report Inventories from the Perspective of General Personality Functioning. *European Journal of Personality*, 19, 325-341.

Hildebrand, M., de Ruiter, C. et de Vogel, V. (2004). Psychopathy and sexual deviance in treated rapists: Association with (sexual) recidivism. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 16, 1-24.

Hill, C.D., Rogers, R. et Bickford, M.E. (1996). Predicting aggressive and socially disruptive behavior in a maximum security forensic psychiatric hospital. *Journal of Forensic Sciences*, 41, 56-59.

Hobson, J., Shine, J. et Roberts, R. (2000). How do psychopaths behave in a prison therapeutic community? *Psychology, Crime, and the Law*, 6, 139-154.

Kernberg, O. (1984). *Severe personality disorders*. New Haven : Yale University Press.

Kiehl, K.A. (2006). A cognitive neuroscience perspective on psychopathy: Evidence for paralimbic system dysfunction. *Psychiatry Research*, 142, 107-128.

Kiehl, K.A., Bates, A.T., Laurens, K.R., Hare, R.D. et Liddle, P. F. (2006). Brain potentials implicate temporal lobe abnormalities in criminal psychopaths. *Journal of Abnormal Psychology*, 115, 443-453.

Kiehl, K.A., Smith, A.M., Hare, R.D., Mendrek, A., Forster, B.B., Brink, J. et Liddle, P.F. (2001). Limbic abnormalities in affective processing by criminal psychopaths as revealed by functional magnetic resonance imaging. *Biological Psychiatry*, 50, 677-684.

Kiehl, K.A., Smith, A.M., Mendrek, A., Forster, B.B., Hare, R.D. et Liddle, P.F. (2004). Temporal lobe abnormalities in semantic processing by criminal psychopaths as revealed by functional magnetic resonance imaging. *Psychiatry Research: Neuroimaging*, 130, 27-42.

Lally, S.J. (2003). What tests are acceptable for use in forensic evaluations? A survey of experts. *Professional Psychology: Research and Practice*, 34, 491-498.

Larsson, H., Andershed, H. et Lichtenstein, P. (2006). A genetic factor explains most of the variation in the psychopathic personality. *Journal of Abnormal Psychology*, 115, 221-230.

Logan, M.H. (1995). *Deviant peer association*. Document non publié.

Logan, M.H., Hare, R.D., O'Toole, M.E. (2005). The psychopathic offender. *The RCMP Gazette*, 66, 36-38.

Logan, M.H. et Pylypiak, S. (2005). *Integrated sexual predator intelligence network: A crime reduction strategy*. Document non publié.

Lykken, D.T. (1995). *The antisocial personalities*. Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum and Associates.

Lykken, D.T. (2006). Psychopathic personality: The scope of the problem. Dans C. Patrick (dir.), *Handbook of Psychopathy*. New York : Guilford Press, p. 3-13.

Lynam, D.R. (1996). Early identification of chronic offenders: Who is the fledgling psychopath? *Psychological Bulletin*, 120, 209-234.

Lynam, D.R. (2004). *Development and psychopathy*. Colloque au département de psychologie, Northwestern University, Evanston, IL, le 4 novembre 2004.

MacDonald, A.W. et Iacono, W.G. (2006). Toward an integrated perspective on the etiology on psychopathy. Dans C.J. Patrick (dir.), *Handbook of Psychopathy*. New York : Guilford Press, p. 375-385.

Meloy, J.R. (1988). *The psychopathic mind: Origins, dynamics and treatment*. Northvale, NJ : Jason Aronson.

Meloy, J.R. (2000). *Violence risk and threat assessment*. San Diego, CA : Specialized Training Services.

Moffitt, T.E. (1993). Adolescent-limited and life-course persistent antisocial behavior: A developmental taxonomy. *Psychological Review*, 100, 674-701.

Monahan, J. (2006). Commentaires sur la jaquette de C.J. Patrick (dir.), *Handbook of Psychopathy*. New York : Guilford Press.

Monahan, J. et Steadman, H. (dir.) (1994). *Violence and mental disorder: Developments in risk assessment*. Chicago : University of Chicago Press.

Monahan, J., Steadman, H.J., Silver, E., Appelbaum, P.S., Robins, P.C., Mulvey, E.P., Roth, L.R., Grisso, T. et Banks, S. (2001). *Rethinking risk assessment: The McArthur study of mental disorder and violence*. New York : Oxford University Press.

Newman, J.P., Brinkley, C.A., Lorenz, A.R., Hiatt, K.D., MacCoon, D.G. (2006). Psychopathy as psychopathology: Beyond the clinical utility of the Psychopathy Checklist-Revised. Dans H. Hervé et J. Yuille (dir.), *The psychopath: Theory, research, and practice*. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum and Associates, p. 173-206.

O'Toole, M.E. (2007). Psychopathy as a Behavior Classification System for Violent and Serial Crime Scenes. Dans H. Hervé et J. Yuille (dir.), *The psychopath: Theory, research, and practice*. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum and Associates, p. 301-325.

Patrick, C.J. (dir.) (2006). *Handbook of Psychopathy*. New York : Guilford Press.

Porter, S. et Porter, S. (2007). Psychopathy and violent crime. Dans H. Hervé et J. Yuille (dir.), *The psychopath: Theory, research, and practice*. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum and Associates, p. 287-300.

Porter, S. et Woodworth, M. (2006). Psychopathy and aggression. Dans C.J. Patrick (dir.), *Handbook of Psychopathy*. New York : Guilford Press, p. 481-494.

Porter, S., Woodworth, M., Earle, J., Drugge, J. et Boer, D. (2003). Characteristics of sexual homicides committed by psychopathic and nonpsychopathic offenders. *Law and Human Behavior*, 27, 459-470.

Poythress, N.G., Skeem, J.L. et Lilienfeld, S.O. (2006). Associations among early abuse, dissociation, and psychopathy in an offender sample. *Journal of Abnormal Psychology*, 115, 288-297.

Quinsey, V.L., Harris, G.E., Rice, M.E. et Cormier, C. (1998). *Violent offenders: Appraising and managing risk*. Washington : American Psychological Association.

Quinsey, V.L., Rice, M.E. et Harris, G.T. (1995). Actuarial prediction of sexual recidivism. *Journal of Interpersonal Violence*, 10, 85-105.

Ramsland, K. (2005). *The human predator*. New York : Penguin Group.

Rice, M.E. et Harris, G.T. (1992). A comparison of criminal recidivism among schizophrenic and nonschizophrenic offenders. *International Journal of Law and Psychiatry*, *15*, 397-408.

Rice, M.E. et Harris, G.T. (1997). Cross-validation and extension of the Violence Risk Appraisal Guide for child molesters and rapists. *Law and Human Behavior*, *21*, 231-241.

Rice, M.E., Harris, G.T. et Cormier, C.A. (1992). An evaluation of a maximum security therapeutic community for psychopaths and other mentally disordered offenders. *Law and Human Behavior*, *16*, 399-412.

Richards, H.J., Casey, J.O. et Lucente, S.W. (2003). Psychopathy And treatment response in incarcerated female substance abusers. *Criminal Justice and Behavior*, *30*, 251-276.

Rogers, R., Salekin, R.T., Sewell, K.W. et Cruise, K.R. (2000). Prototypical analysis of antisocial personality disorder: A study of inmate samples. *Criminal Justice and Behavior*, *27*, 234-255.

Salekin, R., Rogers, R. et Sewell, K. (1996). A review and meta-analysis of the Psychopathy Checklist and Psychopathy Checklist-Revised: Predictive validity of dangerousness. *Clinical Psychology: Science and Practice*, *3*, 203-215.

Serin, R.C., Mailloux, D.L. et Malcolm, P.B. (2001). Psychopathy, sexual arousal, and recidivism. *Journal of Interpersonal Violence*, *16*, 234-247.

Silver, E., Mulvey, E.P. et Monahan, J. (1999). Assessing violence risk among discharged psychiatric patients: Toward an ecological approach. *Law and Human Behavior*, *23*, 237-255.

Stafford, E. et Cornell, D. (2003). Psychopathy scores predict adolescent inpatient aggression. *Assessment*, *10*, 102-112.

Steadman, H.J., Silver, E., Monahan, J., Appelbaum, P.S., Robbins, P.M., Mulvey, E.P., Grisso, T., Roth, L.H. et Banks, S. (1999). A classification tree approach to the development of actuarial violence risk assessment tools. *Law and Human Behavior*, *24*, 83-100.

Stone, M.H. (1998). The personalities of murderers: The importance of psychopathy and sadism. Dans A.E. Skodol (dir.), *Psychopathology and violent crime*. Washington : American Psychiatric Association, p. 29-52.

Tengström, A., Grann, M., Långström, N. et Kullgren, G. (2000). Psychopathy (PCL-R) as a predictor of violent recidivism among criminal offenders with schizophrenia. *Law and Human Behavior*, *24*, 45-58.

Tremblay, R.E. (2000). The development of aggressive behavior during childhood: What have we learned in the past century? *International Journal of Behavioral Development*, 24, 129-141.

Verona, E. et Vitale, J. (2006). Psychopathy in women: Assessment, manifestations, and etiology. Dans C. Patrick (dir.), *Handbook of Psychopathy*. New York : Guilford Press, p. 415-436.

Viding, E., Blair, R.J.R., Moffitt, T.E. et Plomin, R. (2005). Evidence for substantial genetic risk for psychopathy in 7-year-olds. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 46, 592-597.

Vitacco, M.J., Neumann, C.S. et Jackson, R.L. (2005). Testing a four-factor model of psychopathy and its association with ethnicity, gender, intelligence, and violence. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 73, 466-476.

Waldman, I.D. et Rhee, S.H. (2006). Genetic and environmental influences on psychopathy and antisocial behavior. Dans C.J. Patrick (dir.), *Handbook of Psychopathy*. New York : Guilford Press, p. 205-228.

Walsh, T. et Walsh, Z. (2006). The evidentiary introduction of Psychopathy Checklist-Revised assessed psychopathy in U.S. Courts: Extent and appropriateness. *Law and Human Behavior*, 30, 493-507.

Webster, C., Douglas, K., Eaves, D. et Hart, S. (1997). *HCR-20 Assessing Risk for Violence: Version II*. Burnaby, BC : Mental Health, Law & Policy Institute, Simon Fraser University.

Weiler, B. et Widom, C.S. (1996). Psychopathy and violent behaviour in abused and neglected young adults. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 6, 253-271.

Widiger, T.A., Cadoret, R., Hare, R.D., Robins, L., Rutherford, M., Zanarini, M., Alterman, A., Apple, M., Corbitt, E., Forth, A., Hart, S., Kulterman, J. et Woody, G. (1996). DSM-IV Antisocial Personality Disorder Field Trial. *Journal of Abnormal Psychology*, 105, 3-16.

Williamson, S.E., Harpur, T.J. et Hare, R.D. (1991). Abnormal processing of affective words by psychopaths. *Psychophysiology*, 28, 260-273.

Wong, S. et Hare, R.D. (2005). *Guidelines for a psychopathy treatment program*. Toronto, ON : Multi-Health Systems, www.mhs.com.

Woodworth, M. et Porter, S. (2002). In cold blood: Characteristics of criminal homicides as a function of psychopathy. *Journal of Abnormal Psychology*, 111, 436-445.

Tableau 1**Éléments et facteurs de l'échelle PCL-R de Hare [traduction]**

Éléments interpersonnels	Éléments affectifs
1. Loquacité et charme superficiel	6. Absence de remords et de culpabilité
2. Surestimation de soi	7. Affect superficiel
4. Tendance au mensonge pathologique	8. Insensibilité et manque d'empathie
5. Duperie et manipulation	16. Incapacité d'assumer la responsabilité de ses faits et gestes
Mode de vie	Éléments antisociaux
3. Besoin de stimulation et tendance à s'ennuyer	10. Faible maîtrise de soi
9. Tendance au parasitisme	12. Apparition précoce de problèmes de comportement
13. Incapacité de planifier à long terme et de façon réaliste	18. Délinquance juvénile
14. Impulsivité	19. Révocation de la liberté sous condition
15. Irresponsabilité	20. Criminalité polymorphe

Remarque : Les éléments sont tirés de Hare (1991, 2003). © 1991 R.D. Hare et Multi-Health Systems, 3770, avenue Victoria Park, Toronto (Ontario) M2H 3M6. Tous droits réservés. Réimpression autorisée. Veuillez prendre note que les éléments ne peuvent être cotés sans se reporter aux critères formels dans le *PCL-R Manual*. Deux éléments, *Promiscuité sexuelle* (n° 11) et *Nombreuses relations maritales de courte durée* (n° 17), contribuent au résultat total de l'échelle PCL-R, mais n'ajoutent aucun poids aux facteurs.

ANNEXE A

Stratégies pour les négociateurs en cas de crise (prise d'otages)

<u>Trait du psychopathe</u>	<u>Stratégie</u>
■ Ego dominant	■ Donner des munitions pour qu'il se détruise lui-même
■ Charismatique	■ « Éclairez ma lanterne »
■ Impulsif	■ Sang froid et sans émotion
■ Tendance à s'ennuyer	■ Le temps joue en notre faveur
■ Profondément égocentrique	■ Respect de la part de la personne respectée
■ Recherche la reconnaissance	■ Élaborer ensemble une option « solide »
■ Manipulateur	■ Choix contrôlés
■ Caustique et méprisant	■ Attitude professionnelle
■ Peu accessible à la peur	■ Pas de menaces ni d'intimidation
■ Les conséquences ne sont pas importantes	■ Sauver la face
■ Blâme les autres	■ Faire valoir l'incompétence des autres
■ Sous-estimation des problèmes	■ Minimiser
■ Exagération et mensonge	■ Retenir et utiliser plus tard
■ Absence de loyauté	■ Faire attention avec l'utilisation d'intermédiaires
■ Mentalité d'ayant droit	■ Flatter l'ego
■ Compétitif	■ Ne pas discuter

ANNEXE B

Programme d'évaluation du risque à l'intention des policiers

Objet : Fournir des rapports complets, rédigés à l'intention d'un lectorat policier, lesquels contiennent une évaluation claire des éléments suivants : a) le risque de récidive du sujet; b) le cycle criminel du sujet ; c) des stratégies d'intervention policière. Ces rapports s'appuieront sur des renseignements factuels et un jugement professionnel. Les rapports viseront les sujets suivants : a) les délinquants à haut risque dans la collectivité ou dont la libération est imminente; b) les suspects dans une enquête sur un crime grave; c) les personnes accusées d'une infraction avec violence.

Accès : Les policiers pourraient accéder à ces rapports par courrier électronique protégé et sur un site Infonet (à accès limité). Les rapports pourraient également être disponibles pour les services correctionnels, le ministère public et les juges pour la détermination des peines et des conditions de libération.

Avantages :

- t Les rapports s'appuient sur l'examen des documents suivants : les dossiers d'établissement qui contiennent un résumé des évaluations psychologiques et psychiatriques, les rapports présenticiels, les évaluations en vue d'une décision, les plans correctionnels (SCC), les examens à la suite d'un traitement, les autobiographies criminelles rédigées dans le cadre des programmes de traitement, les rapports au ministère public, les rapports de la Section des analyses des crimes de violence (GRC) et toute autre documentation disponible.
- t La réalisation d'une évaluation du risque psychologique qui, si elle n'existe pas, pourrait inclure l'échelle PCL-R, le VRAG, le HCR-20 et d'autres instruments propres au type de crime. Une entrevue avec le sujet pourrait être envisagée en suivant la procédure pertinente de consentement éclairé ou selon les conditions de probation qui prévoient une « évaluation selon que l'exige l'agent de probation ».

Voici un extrait de la dernière page d'une évaluation de risque à l'intention des policiers. Il contient des recommandations et présente des stratégies sur la manière de traiter le suspect, un psychopathe dans ce cas-ci:

Considérations et répercussions pour les policiers

Voici un menteur habile à duper, manipulateur et égocentrique qui est également insensible et sans remords et sans empathie pour ses victimes. Il est un psychopathe dont le profil ressemble fortement à celui de l'autre personne d'intérêt dans le meurtre de [REDACTED]. La caractéristique similaire la plus importante se trouve dans le profil de personnalité qui indique que les deux suspects sont des psychopathes avec de forts traits antisociaux, narcissiques et sadiques. L'autre caractéristique similaire repose sur leur préférence sexuelle pour les jeunes femmes, leur principal groupe cible. Autre caractéristique similaire remarquable : les deux aiment avoir un auditoire pour leurs exploits sexuels. Ces facteurs ajoutent de la crédibilité à l'hypothèse selon laquelle les deux suspects ont participé activement à l'agression sexuelle et au meurtre de [REDACTED].

[REDACTED] continuera de s'attaquer aux adolescentes et utilisera une femme pour recruter ou justifier sa présence auprès de jeunes femmes. Il est tout à fait possible qu'il élimine les victimes après les avoir utilisées, puisqu'il a déjà purgé une peine dans un pénitencier fédéral à la suite du témoignage d'une victime. Puisqu'il a déjà participé à au moins trois meurtres (élimination de la victime), il lui sera facile de prendre une telle décision.

Il s'agit d'un délinquant sexuel psychopathe. La recherche indique que 64 % de ces individus sont polymorphes ou à la fois agresseurs et violeurs (Porter, 2000). Cela signifie que même s'il a une préférence pour des rapports sexuels avec des jeunes

filles de 13 à 17 ans, il est aussi capable de violer des femmes adultes ou d'agresser des enfants des deux sexes.

Les psychopathes ressentent et expriment des émotions dont la profondeur ne va pas au-delà des mots. Les émotions exprimées (c.-à-d. peine et tristesse) peuvent parfois paraître sincères, mais une fois analysées elles révèlent de l'apitoiement et ne servent que leurs intérêts.

Le scénario de « l'homme important » fonctionne toujours bien avec un psychopathe. Il pourrait être difficile de l'utiliser dans le cas de ██████, car il connaît celui employé récemment. Un thème qui pourrait réussir avec ██████ consisterait à nourrir son désir d'être reconnu pour son intelligence. Il est très intéressé à se joindre à la Société Mensa. Un scénario possible serait de lui présenter un technicien pour consulter un site d'évaluation du QI. Cela satisferait son ego, constituant le principal hameçon et la relation avec le technicien pourrait se diriger vers le monde de la pornographie. Ce scénario serait tout à fait différent de celui de l'« organisation criminelle » et n'éveillerait pas la méfiance de ██████.

██████ a subi une pléthysmographie pénienne qui a indiqué une forte excitation sexuelle en présence d'une jeune femme. Même si le rapport de cet examen ne le mentionne pas, il est vraisemblable que l'excitation se soit produite en voyant la représentation d'un homme adulte ayant des relations sexuelles avec la jeune femme. Il est aussi possible qu'il trouve la présence d'un autre homme stimulante, celle d'un homme qui n'a pas de rapports avec lui mais qui profite de la jeune femme avec lui.

Même s'il n'a pas d'antécédents de prise d'otages, cet individu adopte des comportements spectaculaires pour attirer l'attention et il a tenté de se suicider à quelques reprises. Aucune de ces tentatives n'était sérieuse et cet individu peut se placer dans une situation de « suicide par policier ».

Lors d'une entrevue ou d'un interrogatoire, il tentera de prendre le contrôle et de manipuler. Son ego est son point faible et il a tendance à se vanter et à faire preuve d'une trop grande assurance. Si vous jouez sur son ego, il peut s'incriminer. Le mensonge pathologique est la grande caractéristique des psychopathes et les laisser mentir peut donner plus de munitions à l'enquêteur. Il est important que l'enquêteur ait de l'expérience pour deux raisons. Premièrement, il ne réagira pas aux efforts de manipulation et reconnaîtra le jeu du « chat et de la souris » utilisé pour que l'enquêteur fournisse des renseignements. Deuxièmement, il faut que l'enquêteur soit perçu comme une personne puissante. Le psychopathe est sensible au pouvoir. Les policiers ayant procédé à l'arrestation devraient donc faire valoir que l'enquêteur est un agent très compétent qui inspire le respect. Il est essentiel de se préparer pour l'entrevue et la présentation des faits devrait s'appuyer sur la logique et des éléments de preuve.